Éducation MANITOBA

Volume 6
Numéro 2
Février 2008

Publié par la Division du Bureau de l'éducation française (maternelle à la 12e année) – Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Rehausser le niveau d'éducation dans les régions rurales et du Nord du Manitoba par l'enseignement à distance : Message du ministre

La présente année scolaire marque le 80e anniversaire de l'enseignement à distance au Manitoba. En effet, en 1927-1928, le ministère de l'Éducation commençait à offrir des cours par correspondance pour fournir de plus grandes possibilités d'apprentissage, particulièrement aux élèves des régions rurales et du Nord éloignées. Ces premiers cours ont été élaborés en vue de donner à ces élèves la chance de poursuivre leurs études, même lorsqu'ils vivaient dans les collectivités les plus éloignées de la province.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba offre non seulement l'accès à l'apprentissage à distance dans les matières de base, mais il offre aussi de nombreux cours optionnels auxquels les élèves n'auraient autrement pas accès. Les élèves des régions rurales et du Nord continuent de tirer avantage de l'enseignement à distance, car il leur donne accès à un large éventail de cours qui leur permettent d'harmoniser leurs apprentissages avec leurs intérêts personnels, au sein même de leurs collectivités d'origine. L'enseignement à distance représente une option souple et efficace pour les élèves dont la situation personnelle pourrait les empêcher de faire des études dans le milieu scolaire traditionnel. En plus de bonifier le choix de cours offerts aux élèves des régions rurales et du Nord, l'enseignement à distance donne à tous les élèves du Manitoba l'occasion d'obtenir ou de mettre à niveau les crédits nécessaires, selon leurs besoins individuels.

Les cours d'apprentissage à distance sont conçus par des enseignants du Manitoba en collaboration avec le Ministère. Les divisions scolaires fournissent de l'appui aux équipes de conception pédagogique et collaborent avec le Ministère pour offrir trois options d'apprentissage à distance :

1. L'Option Études indépendantes (OEI) comporte un grand choix de cours qui se font avec documents imprimés, de la 1re à la 12e année. Soixante dix-huit pour cent des inscriptions à l'OEI proviennent d'élèves des régions rurales et du Nord du Manitoba.
2. L'option de cours dispensés par un enseignant-animateur (*Teacher-Mediated Option*) permet aux élèves de la 9e à la 12e année de faire des apprentissages dans le cadre de conférences téléphoniques régulières réunissant les instructeurs et les élèves d'autres écoles. Tous les élèves inscrits à cette option vivent dans les régions rurales du Manitoba.
3. Le Ministère offre gratuitement 42 cours en ligne de la 9e à la 12e année à l'intention des écoles du Manitoba. Cette option a vu jour comme partenariat entre le Ministère et les divisions scolaires. Avec un financement du Ministère, les divisions scolaires ont développé les cours et le matériel d'appui. Depuis, le développement des cours en ligne est devenu une activité régulière au Ministère. Plus de 6 000 enseignants et élèves ont ouvert un compte et sont en mesure d'enseigner ou d'apprendre par le truchement d'Internet grâce aux cours en ligne offerts dans le cadre de l'enseignement à distance ou en milieu scolaire. Plusieurs divisions scolaires ont mis sur pied leurs propres options d'enseignement à distance en exploitant diverses technologies Internet, la télévision interactive et des réseaux téléinformatiques entre écoles ou divisions.

Le Ministère s'est associé avec des divisions scolaires dans toute la province pour qu'elles offrent et mettent en œuvre des cours en ligne dans le cadre de leurs programmes locaux d'études secondaires. Les divisions scolaires prévoient des congés de formation pour les enseignants des nouveaux cours en ligne et désignent une personne-ressource locale pour ces cours. Pour connaître la personne-ressource de votre division scolaire, consultez <www.edu.gov.mb.ca/k12/dl/wbc/local.html>.

Le Ministère se joint actuellement à des partenaires dans le cadre de discussions générales concernant l'éducation à distance dans les régions rurales et du Nord. Avec des inscriptions à la baisse dans de nombreuses écoles secondaires en région rurale, ce moyen d'obtenir des crédits de cours deviendra de plus en plus important. Pour plus d'information concernant l'engagement du Ministère face à l'enseignement à distance, veuillez communiquer avec la Section de l'apprentissage à distance de Winkler par courriel, à l'adresse distance.learning@gov.mb.ca, ou au 1 800 465-9915.

Le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse,
Peter Bjornson

À l'intérieur

Les élèves débordent de créativité 2
Un nouveau manuel pour l'immersion française 2
Le réseau MERN publie un manuel d'éthique de la recherche 3
Le point sur les évaluations nationales et internationales 3
L'éducation en vue du développement durable 4
En apprendre plus sur la réussite des élèves 5
Le français intensif et le français approfondi 6
Penser l'intervention pédagogique en milieu franco-minoritaire : le potentiel des littératies multiples 7
Une école rurale fière de ses origines 10

Les élèves débordent de créativité

Le secteur des arts et de la culture au Manitoba est dynamique, passionnant et en plein essor. Souvent considérés comme l'âme d'une collectivité, les arts stimulent et embellissent notre province, attirent les touristes et contribuent au bien-être économique des Manitobains.

En vue de favoriser le développement d'une main-d'œuvre et d'une collectivité créatives, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba a lancé cet automne le site Web *Perspectives de création* dans le cadre de son plan de renouvellement du programme d'éducation artistique.

Perspectives de création se veut un outil interactif d'orientation professionnelle en ligne qui aide les jeunes à explorer la myriade de possibilités offertes dans le secteur des arts et de la culture au Manitoba. Cette ressource, adaptée à la jeunesse, incite les jeunes à explorer les choix de carrière dans le domaine des arts. On y trouve des applications pratiques, comme la section « Examen des compétences » qui fait appel à une liste de compétences personnalisées pour créer un rapport individuel sur les emplois créatifs qui pourraient intéresser les jeunes. En posant des questions et en suscitant la curiosité, le « Questionnaire » et les capsules vidéo aident les jeunes à explorer des possibilités de carrière et à harmoniser leur personnalité et leurs talents à diverses possibilités. Ici Jeunesse Manitoba est fier de collaborer avec l'Arts and Cultural Industries Association of Manitoba Incorporated (ACI) dans ce merveilleux projet. On peut consulter le site *Perspectives de création* à l'adresse <www.growcreatively.ca>.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Nancy Buchanan
Gestionnaire par intérim,
Jeunesse, Citoyenneté et Développement de carrière
Téléphone : 204 945-0884
ou 1 800 282-8069, poste 0884 (sans frais)
Courriel : nancy.buchanan@gov.mb.ca

Un nouveau manuel pour l'immersion française

Le Bureau de l'éducation française (BEF), division du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, a lancé le document *French Immersion in Manitoba : A Handbook for School Leaders* lors d'une conférence le lundi 3 décembre 2007. Environ 175 personnes représentant les 21 divisions scolaires qui offrent le programme d'immersion française ont participé à l'événement.

Le but de ce manuel est d'appuyer les administrateurs scolaires et les commissaires dans leur travail quotidien en immersion française. Le manuel comprend douze chapitres qui abordent des thèmes tels que les principes de l'immersion française, le leadership en immersion, la collaboration avec les parents, la promotion, l'inclusion et les opportunités pour les élèves. Les annexes fournissent d'autres ressources pour le milieu scolaire. Le document est disponible à l'adresse suivante : <www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/prog-imm-fr.html>.

Pour d'autres renseignements, veuillez comuniquer avec :
Sandra Drzystek, agente de liaison au BEF
Téléphone : 204 945-6939
ou 1 800 282-8069, poste 6939 (sans frais)
Courriel : sandra.drzystek@gov.mb.ca

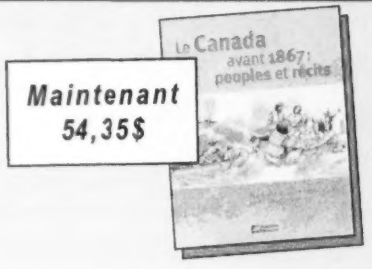

Maintenant
54,35$

Par Michele Visser-Wikkerink & E. Leigh Syms.

Publié par Éditions Chenelière/McGraw-Hill, 2007. 246 pages.

ISBN : 978-2-7650-1799-8

N° d'article : 97037

Faites découvrir à vos élèves la vie au Canada, des temps reculés à 1867, l'année où il est officiellement devenu un pays! Ce manuel correspond bien au programme d'études des sciences humaines de la 5e année. Il présente l'histoire de façon vivante à l'aide de nombreuses illustrations en couleur, cartes détaillées, lignes du temps et bien plus!

Centre des manuels scolaires du Manitoba (CMSM)

Au service des écoles du Manitoba depuis 1931

www.mtbb.mb.ca

Sans frais (au Manitoba) :
1 866 771-6822

N° de télécopieur :
1 204 483-5041

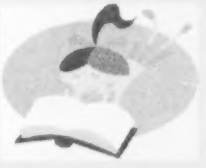

Le réseau MERN publie un manuel d'éthique de la recherche

Le Manitoba Education Research Network (MERN) publiait dernièrement le document intitulé *Les partenariats de recherche en éducation : protocole éthique.*

Ce document examine la façon dont les questions éthiques sont abordées dans le domaine de la recherche en éducation, présente les principes de l'éthique de la recherche et facilite les partenariats entre les divers groupes de recherche au Manitoba. Il présente aussi un modèle pour les processus d'examen de la recherche et fournit des hyperliens menant à des procédures et à des formulaires en matière d'éthique qui sont utilisés dans les universités du Manitoba et dans plusieurs divisions scolaires.

Ce manuel a été préparé par un comité consultatif spécial du MERN sur l'éthique de la recherche présidé par John Tooth et ayant pour membres la P^re^ Zana Marie Lutfiyya (Université du Manitoba) et la P^re^ Laura Sokal (Université de Winnipeg). De nombreux organismes à caractère éducatif ont aussi apporté une contribution importante pour l'élaboration de ce document.

Pour télécharger un exemplaire de cette publication, veuillez visiter le site Web du MERN, à l'adresse <www.mern.ca>.

Pour de plus amples renseignements sur ce document, veuillez communiquer avec :

John Tooth
Président du comité consultatif spécial du MERN sur l'éthique de la recherche
Coordonnateur, Section des ressources pédagogiques
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
1181, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Téléphone : 204 945-7833
ou 1 800 282-8069, poste 8733
Courriel : john.tooth@gov.mb.ca

Le point sur les évaluations nationales et internationales

Les résultats des deux principales évaluations auxquelles ont participé les écoles du Manitoba offrant les programmes de la maternelle à la 12^e^ année devraient être publiés au cours de l'hiver. Les premiers résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves — 2006 (PISA) ont été diffusés en décembre et les premiers résultats du Programme pancanadien d'évaluation (PPCE), administré au printemps 2007, devraient être diffusés sous peu.

L'évaluation du PISA visait les élèves de 15 ans dans trois matières : la lecture, les mathématiques et les sciences. L'évaluation a eu lieu au printemps 2006 et portait principalement sur les sciences (les évaluations et les analyses ont donc été plus poussées dans ce domaine). En plus de permettre une analyse comparative pancanadienne du rendement dans ces matières et du contexte éducatif, le programme permettra une analyse relative à la cinquantaine de pays participants. On peut obtenir de plus amples renseignements sur le PISA à l'adresse : <www.cmec.ca/pisa/indexf.stm>.

Le PPCE est un nouveau programme pancanadien d'évaluation qui remplace le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS). En 2007, le PPCE s'est intéressé aux élèves âgés de 13 ans (au début de l'année scolaire 2006-2007) et évaluait principalement la lecture; les mathématiques et les sciences étant les matières secondaires. On peut obtenir plus de renseignements sur le PPCE à l'adresse <www.cmec.ca/pcap/indexf.stm>.

Le calendrier et les groupes d'âge cibles du PISA et du PPCE permettront des analyses longitudinales et comparatives du rendement des élèves et du contexte éducatif, soit un des facteurs pris en considération dans la conception du PPCE. Avec ces deux séries de résultats sur le rendement publiées dans un court délai de temps, une quantité considérable de données sera offerte aux éducateurs, aux groupes intéressés et à la population. L'interprétation relative aux résultats concernant les élèves du Manitoba demandera un travail important. Lorsque des résultats seront disponibles, ils seront communiqués aux écoles, aux divisions scolaires et aux organismes intéressés.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ken Clark
Coordonnateur, Évaluations nationales et internationales
Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
kenneth.clark@gov.mb.ca

L'éducation en vue du développement durable

Les éducateurs, les élèves et les divisions scolaires font une promotion active de la durabilité au sein des écoles et des collectivités. Le Manitoba va aussi de l'avant avec la mise en place de sa stratégie sur l'Éducation pour le développement durable (EDD).

Les enjeux touchant l'EDD, particulièrement en relation avec la santé de l'environnement, sont très préoccupants. Une des façons permettant de préparer les élèves à un avenir prometteur consiste à soutenir les écoles dans leurs tentatives d'aborder certaines de ces questions. L'EDD reste une priorité pour le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, comme le démontrent les initiatives présentées ci-après.

Nouvelles ressources

- Une affiche colorée et attrayante et un manuel destiné aux enseignants ont été élaborés à l'intention des élèves de la maternelle à la 4e année. Ces ressources présentent des images et des renseignements concernant les gestes quotidiens favorisant la durabilité. L'affiche et le manuel destinés aux élèves de la 5e à la 12e année ont reçu un accueil favorable des éducateurs du Manitoba et des autres provinces.
- Des brochures destinées aux parents ont été distribuées. Ces brochures présentent les résultats liés au développement durable et les thèmes sous-jacents dans les programmes d'études de chaque niveau scolaire. Ces ressources encouragent les parents à amorcer des discussions avec leurs enfants sur le développement durable.
- Une liste des ressources pédagogiques pour aider les enseignants à intégrer l'EDD dans les classes de la maternelle à la 12e année est diffusée dans le site Web du Ministère, à l'adresse www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/index.html.
- Le Ministère poursuit son partenariat avec Manitoba Hydro et remettra quinze bourses de 2 000 $ pour les initiatives d'EDD d'ici au mois d'avril 2008. Un résumé de ces projets sera affiché dans le site Web du Ministère. Les initiatives élaborées par les titulaires de 2007-2008 seront aussi présentées dans le site Web à titre de ressources pour les écoles qui souhaitent mettre en œuvre des projets similaires.

Initiative GLOBE

L'initiative GLOBE est mise sur pied pour souligner le travail effectué par les écoles en matière d'EDD, tant sur le plan de la gestion des écoles que sur le plan de l'apprentissage des élèves. Ce projet servira autant à promouvoir les styles de vie durables que les actions responsables en milieu scolaire. Les activités porteront sur les trois composantes interreliées du développement durable, soit l'environnement, l'économie, ainsi que la santé et le bien-être des humains, et aborderont le rôle joué par ces composantes par rapport à la qualité de vie.

Une équipe d'éducateurs travaille actuellement à la structure et aux critères propres à l'initiative GLOBE. En outre, du matériel d'information est en cours d'élaboration et sera distribué aux éducateurs. Cette initiative permettra de reconnaître les écoles qui commencent à aborder les questions liées à l'EDD, ainsi que les écoles qui traitent de ce sujet en mettant en place des projets axés sur l'action, tant au sein de leur établissement que dans leur collectivité.

Formation professionnelle

Le Ministère offre aux éducateurs des séances sur une vaste gamme d'activités et d'initiatives pouvant être adaptées et utilisées dans chaque école. Les séances sur l'EDD sont encore offertes sur demande pendant l'année scolaire pour appuyer les éducateurs dans leurs projets de développement durable.

Pour faire une demande, veuillez communiquer avec :
Danièle Dubois-Jacques
Conseillère pédagogique en sciences de la nature
Téléphone : 204 945-6620
ou 1 800 282-8069, poste 6620
Courriel : daniele.dubois-jacques@gov.mb.ca

Le Réseau des recherches en éducation au Manitoba (MERN)

Profil d'une recherche

En apprendre plus sur la réussite des élèves

Le Centre de recherche sur l'enseignement et l'apprentissage des sciences (CREAS) de l'Université du Manitoba vise à acquérir une connaissance plus approfondie des facteurs ayant une incidence sur la réussite des élèves.

Ce projet met à contribution des chercheurs et des partenaires de plusieurs universités et établissements de la région des Prairies et du Nord du 60e parallèle, notamment son codirecteur, Brian Lewthwaite. Brian participe à plusieurs projets de recherche et développement en enseignement des sciences, y compris des projets en Nouvelle-Zélande. Il dirige en outre trois de ces projets.

Un projet quinquennal, axé sur la détermination des aspirations communautaires en matière d'enseignement des sciences, est basé dans la région de Beaufort-Delta dans les Territoires du Nord-Ouest, et dans la région de Qikiqtani, au Nunavut. Les groupes touchés sont majoritairement autochtones (p. ex., gwichin, inuvialuit, inuit, métis). Pendant de nombreuses années, les politiques en matière d'enseignement des sciences dans ces deux régions ont été fondées sur les principes de l'éducation en fonction de l'endroit et de la culture. Le projet cherche à établir un lien entre les sciences à l'école et les sciences expérientielles en dehors du milieu scolaire. On espère à tout le moins faire écho aux observations faites en 1907 par John Dewey, un éducateur progressiste du 20e siècle :

> Du point de vue de l'enfant, la grande perte dans les écoles est l'incapacité à utiliser les expériences vécues à l'extérieur de l'école d'une manière complète ou libre à l'intérieur de l'école, d'une part, et l'incapacité de mettre en application dans son quotidien ce qu'il y apprend, d'autre part. Voilà l'isolement produit par l'école, l'isolement de la vie. Lorsque l'enfant entre en classe, il doit chasser de son esprit une part importante des idées, des intérêts et des activités qui occupent une place prédominante à la maison et dans la communauté.

Quant à l'éducation en fonction de l'endroit et de la culture, le rôle de la scolarisation consiste à fournir un milieu sûr et valorisant qui reflète la culture de la communauté et favorise la participation du personnel enseignant, des élèves, des familles et de la collectivité dans la prise de décisions en matière d'apprentissage.

L'enseignement tire ses fondements dans les éléments connus des élèves : dans la réalité plutôt que dans l'abstraction. Bien que la collectivité puisse aspirer à une telle situation, dans les faits, divers facteurs peuvent souvent entraver la concrétisation de ces aspirations.

Essentiellement, les projets des régions nordiques ont été mis sur pied pour tenter d'aider les collectivités à déterminer leurs objectifs en matière d'enseignement des sciences. Les milieux scolaires ont indiqué très clairement vouloir un enseignement des sciences qui mettrait à l'honneur les connaissances, la langue, les valeurs et les coutumes locales, mais qui permettrait aussi aux élèves de comprendre et de reconnaître les possibilités offertes par l'orientation scientifique « du Sud ». Pour cette raison, le projet met l'accent sur une « combinaison des points de vue » des deux mondes. On en est donc rendu à l'étape de la mise en place des mécanismes permettant d'atteindre ces objectifs avec le soutien de la communauté locale.

Un deuxième projet quinquennal fait appel à plus de 40 enseignants en chimie du Manitoba. Au cours de la dernière décennie, il y a eu un mouvement graduel, du moins en théorie, pour promouvoir une plus profonde compréhension conceptuelle de la chimie et une plus grande sensibilisation face à son importance sur les plans utilitaire et humanitaire. Le nouveau programme d'études du Manitoba pour la 11e année a marqué certains progrès en ce sens et on prévoit que le nouveau programme d'études pour la 12e année fera de même. Dans le cadre de l'élaboration de ce programme d'études, le personnel enseignant de la région de Winnipeg et des régions rurales du Manitoba a participé à des séances d'apprentissage professionnel pour savoir comment favoriser l'apprentissage des élèves et susciter leur intérêt pour la chimie. Le projet en est à sa deuxième année et de nombreux enseignants qui y ont participé ont indiqué avoir changé leurs méthodes à la suite de la nouvelle orientation du programme d'études et après avoir reçu de l'appui. Cette année, il faudra déterminer si les changements pratiques apportés auront eu une incidence visible sur les élèves et sur leur compréhension et leur appréciation de la chimie.

Pour de plus amples renseignements sur le CREAS, veuillez communiquer avec :

Brian Lewthwaite
Professeur, faculté d'éducation
Université du Manitoba
Téléphone : 204 474-9061
Courriel : lewthwai@ms.umanitoba.ca

Pour de plus amples renseignements sur les programmes d'études en sciences de la nature, veuillez communiquer avec :

Danièle Dubois-Jacques
Conseillère pédagogique en sciences de la nature
Téléphone : 204 945-6620
ou 1 800 282-8069, poste 6620
Courriel : daniele.dubois-jacques@gov.mb.ca

Brian Lewthwaite est professeur agrégé en enseignement des sciences à la faculté d'éducation de l'Université du Manitoba. Originaire d'une communauté rurale de la Saskatchewan, il a enseigné les sciences et été conseiller pédagogique et professeur dans les Territoires du Nord-Ouest et en Nouvelle-Zélande. Sa maîtrise en éducation portait sur les perceptions des enseignants en ce qui concerne l'importance de l'enseignement des sciences en fonction de la culture dans les écoles maories de la Nouvelle-Zélande, les écoles du Yukon et les écoles inuvialuits et des Premières Nations des Territoires du Nord-Ouest. Il est en outre titulaire d'un doctorat en éducation (Science Learning Environment Research) de l'Université Curtin à Perth (Australie).

Au cours des 15 dernières années, Brian a travaillé dans plus de 300 écoles, principalement en Nouvelle Zélande, pour favoriser le développement des sciences à l'école et fournir une évaluation diagnostique permettant aux écoles de comprendre les facteurs complexes qui influencent la prestation des programmes de sciences. Depuis son retour au Canada en 2003, il aide les écoles, particulièrement au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, à aller de l'avant avec un enseignement qui tient compte de l'endroit et de la culture et qui met à l'honneur la culture locale, y compris la langue.

Le Réseau des recherches en éducation au Manitoba (MERN)

Profil d'une recherche

En apprendre plus sur la réussite des élèves

Le Centre de recherche sur l'enseignement et l'apprentissage des sciences (CRÉAS) de l'Université du Manitoba vise à acquérir une connaissance plus approfondie des facteurs ayant une incidence sur la réussite des élèves.

Ce projet met à contribution des chercheurs et des partenaires de plusieurs universités et établissements de la région des Prairies et du Nord du 60e parallèle, notamment son codirecteur, Brian Lewthwaite. Brian participe à plusieurs projets de recherche et développement en enseignement des sciences, y compris des projets en Nouvelle-Zélande. Il dirige en outre trois de ces projets.

Un projet quinquennal, axé sur la détermination des aspirations communautaires en matière d'enseignement des sciences, est basé dans la région de Beaufort-Delta dans les Territoires du Nord-Ouest, et dans la région de Qikiqtani, au Nunavut. Les groupes touchés sont majoritairement autochtones (p. ex., gwichin, inuvialuit, inuit, métis). Pendant de nombreuses années, les politiques en matière d'enseignement des sciences dans ces deux régions ont été fondées sur les principes de l'éducation en fonction de l'endroit et de la culture. Le projet cherche à établir un lien entre les sciences à l'école et les sciences expérientielles en dehors du milieu scolaire. On espère à tout le moins faire écho aux observations faites en 1907 par John Dewey, un éducateur progressiste du 20e siècle :

> Du point de vue de l'enfant, la grande perte dans les écoles est l'incapacité à utiliser les expériences vécues à l'extérieur de l'école d'une manière complète ou libre à l'intérieur de l'école, d'une part, et l'incapacité de mettre en application dans son quotidien ce qu'il y apprend, d'autre part. Voilà l'isolement produit par l'école, l'isolement de la vie. Lorsque l'enfant entre en classe, il doit chasser de son esprit une part importante des idées, des intérêts et des activités qui occupent une place prédominante à la maison et dans la communauté.

Quant à l'éducation en fonction de l'endroit et de la culture, le rôle de la scolarisation consiste à fournir un milieu sûr et valorisant qui reflète la culture de la communauté et favorise la participation du personnel enseignant, des élèves, des familles et de la collectivité dans la prise de décisions en matière d'apprentissage. L'enseignement tire ses fondements dans les éléments connus des élèves : dans la réalité plutôt que dans l'abstraction. Bien que la collectivité puisse aspirer à une telle situation, dans les faits, divers facteurs peuvent souvent entraver la concrétisation de ces aspirations.

Essentiellement, les projets des régions nordiques ont été mis sur pied pour tenter d'aider les collectivités à déterminer leurs objectifs en matière d'enseignement des sciences. Les milieux scolaires ont indiqué très clairement vouloir un enseignement des sciences qui mettrait à l'honneur les connaissances, la langue, les valeurs et les coutumes locales, mais qui permettrait aussi aux élèves de comprendre et de reconnaître les possibilités offertes par l'orientation scientifique « du Sud ». Pour cette raison, le projet met l'accent sur une « combinaison des points de vue » des deux mondes. On en est donc rendu à l'étape de la mise en place des mécanismes permettant d'atteindre ces objectifs avec le soutien de la communauté locale.

Un deuxième projet quinquennal fait appel à plus de 40 enseignants en chimie du Manitoba. Au cours de la dernière décennie, il y a eu un mouvement graduel, du moins en théorie, pour promouvoir une plus profonde compréhension conceptuelle de la chimie et une plus grande sensibilisation face à son importance sur les plans utilitaire et humanitaire. Le nouveau programme d'études du Manitoba pour la 11e année a marqué certains progrès en ce sens et on prévoit que le nouveau programme d'études pour la 12e année fera de même. Dans le cadre de l'élaboration de ce programme d'études, le personnel enseignant de la région de Winnipeg et des régions rurales du Manitoba a participé à des séances d'apprentissage professionnel pour savoir comment favoriser l'apprentissage des élèves et susciter leur intérêt pour la chimie. Le projet en est à sa deuxième année et de nombreux enseignants qui y ont participé ont indiqué avoir changé leurs méthodes à la suite de la nouvelle orientation du programme d'études et après avoir reçu de l'appui. Cette année, il faudra déterminer si les changements pratiques apportés auront eu une incidence visible sur les élèves et sur leur compréhension et leur appréciation de la chimie.

Pour de plus amples renseignements sur le CRÉAS, veuillez communiquer avec :

Brian Lewthwaite
Professeur, faculté d'éducation
Université du Manitoba
Téléphone : 204 474-9061
Courriel : lewthwai@ms.umanitoba.ca

Pour de plus amples renseignements sur les programmes d'études en sciences de la nature, veuillez communiquer avec :

Danièle Dubois Jacques
Conseillère pédagogique en sciences de la nature
Téléphone : 204 945-6620
ou 1 800 282-8069, poste 6620
Courriel : daniele.dubois-jacques@gov.mb.ca

Brian Lewthwaite est professeur agrégé en enseignement des sciences à la faculté d'éducation de l'Université du Manitoba. Originaire d'une communauté rurale de la Saskatchewan, il a enseigné les sciences et été conseiller pédagogique et professeur dans les Territoires du Nord-Ouest et en Nouvelle-Zélande. Sa maîtrise en éducation portait sur les perceptions des enseignants en ce qui concerne l'importance de l'enseignement des sciences en fonction de la culture dans les écoles maories de la Nouvelle-Zélande, les écoles du Yukon et les écoles inuvialuits et des Premières Nations des Territoires du Nord-Ouest. Il est en outre titulaire d'un doctorat en éducation (Science Learning Environment Research) de l'Université Curtin à Perth (Australie).

Au cours des 15 dernières années, Brian a travaillé dans plus de 300 écoles, principalement en Nouvelle-Zélande, pour favoriser le développement des sciences à l'école et fournir une évaluation diagnostique permettant aux écoles de comprendre les facteurs complexes qui influencent la prestation des programmes de sciences. Depuis son retour au Canada en 2003, il aide les écoles, particulièrement au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, à aller de l'avant avec un enseignement qui tient compte de l'endroit et de la culture et qui met à l'honneur la culture locale, y compris la langue.

Le français intensif et le français approfondi

L'année scolaire 2007-2008 a commencé du bon pied avec le projet de français intensif, à l'école Athlone (5e année), et le projet de français approfondi, à la Bruce Middle School (6e année), de la Division scolaire St. James-Assiniboia, et aux écoles Shamrock et Windsor (7e et 8e années), de la Division scolaire Louis-Riel.

Le français intensif et le français approfondi sont des méthodes d'enseignement du français langue seconde fondées sur la littératie et qui sont intégrées à l'enseignement du français de base. Le Pr Claude Germain, de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), et la Pre Joan Netten, de la Memorial University of Newfoundland (MUN), ont fondé la méthode du français intensif qui a d'abord été mise en application à Terre-Neuve-et-Labrador en 1998. Le français intensif peut être enseigné dans les classes de 5e ou de 6e année et le français approfondi, de la 6e à la 8e année, et pendant les années subséquentes. Le français intensif est enseigné dans toutes les provinces et dans deux territoires au Canada. Au Manitoba, le français intensif a d'abord fait l'objet d'un projet pilote à la Division scolaire Louis-Riel en 2005 et le français approfondi a été offert pour la première fois en 2006 aux élèves qui avaient participé au projet pilote de l'année précédente.

Le français approfondi est offert pendant au moins deux ou trois ans après l'année de français intensif et ce, pendant un minimum de 11 p. 100 du cycle de l'année scolaire (du début septembre à la fin juin). Les élèves du projet de français approfondi étudient le français pendant des blocs de temps déterminés, par exemple pendant des périodes doubles tous les deux jours, plutôt que de suivre un seul cours de français de base. Les élèves participent à des activités qui prennent la forme de projets et d'expériences, et l'accent est mis sur les interactions en classe.

Les enseignants, les administrateurs et les conseillers pédagogiques du Manitoba qui travaillent aux projets de français intensif et de français approfondi ont suivi une formation avec d'autres éducateurs de partout au pays. M. Walt Lipinski, directeur de la Bruce Middle School, a participé aux cours d'été de Toronto offert aux administrateurs et a déclaré : « C'était une excellente occasion de partager nos idées, nos préoccupations et nos points de vue avec d'autres personnes qui cherchent à élaborer de nouvelles approches innovatrices. Tout le monde a quitté l'établissement en étant convaincu de pouvoir compter sur un réseau de ressources… »

De plus, le Bureau de l'éducation française (BEF) a élaboré un document cadre intitulé *A Framework for the Teaching of Intensive French and Enhanced French in Manitoba, 2007-2008*. Ce document facilite la mise en œuvre et l'offre du français intensif et du français approfondi dans les divisions scolaires du Manitoba. Il explique les fondements du français intensif, le processus de mise en œuvre et d'évaluation, les stratégies de partage des coûts, etc. Le Programme de revitalisation du français langue seconde offert par le gouvernement fédéral et administré par le BEF a joué un rôle fondamental pour fournir aux écoles le soutien financier nécessaire à la mise en place de ce projet. Les stratégies utilisées, le temps additionnel consacré à l'enseignement du français de base, ainsi que l'intensité des blocs de temps concentrés sont les trois éléments clés expliquant le succès remporté par le projet. Les activités en classe se font sous forme de projets et intègrent des concepts liés à d'autres matières scolaires.

L'utilisation d'une langue seconde en contexte permet la communication spontanée entre les élèves des cours de français intensif et de français approfondi. Les connaissances en langue seconde acquises par les élèves sont utilisées dans une approche communicative. Les expériences authentiques vécues par les élèves dans la langue seconde sont bonifiées par cette méthode novatrice et alternative d'enseignement du français.

Pour en savoir plus sur le français intensif, veuillez consulter le site Web de l'Association canadienne des professeurs de langues secondes, à <www.caslt.org>, plus particulièrement à <www.caslt.org/research/articlesfr_intensif.htm>, ou demandez un exemplaire du document *A Framework for the Teaching of Intensive French and Enhanced French in Manitoba, 2007-2008* en communiquant avec la personne-ressource nommée ci-dessous.

Linda Romeo, conseillère pédagogique
Bureau de l'éducation française
Téléphone : 204 945-6916
ou 1 800 282-8069, poste 6916
Courriel : linda.romeo@gov.mb.ca

Penser l'intervention pédagogique en milieu franco-minoritaire : le potentiel des littératies multiples[1]

1. Brève mise en contexte : quel vécu d'apprentissage à l'intérieur des structures scolaires?

Les structures de gestion scolaire par la minorité francophone sont désormais en place, comme on le sait bien, depuis plus d'une décennie : au Manitoba, les élèves de la première génération à effectuer la totalité de son parcours scolaire à l'intérieur d'une telle structure scolaire ont obtenu leur diplôme d'études secondaires en juin dernier.

Ce système éducatif spécifique s'appuie sur le rôle, spécifique lui aussi, qui est assigné à l'école francophone en milieu franco-minoritaire. Un tel rôle dépasse celui d'une école en milieu majoritaire : outre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être habituellement développés par le système scolaire, l'école francophone en milieu franco-minoritaire doit développer le savoir-vivre ensemble et le savoir-devenir nécessaires aux futurs « bâtisseurs » qui assureront la vitalité des communautés francophones (Landry et Allard, 1999). Mais, si l'on veut que les élèves se perçoivent comme des futurs bâtisseurs, il importe qu'ils se perçoivent, durant leur scolarité elle-même, comme des bâtisseurs…

L'école francophone en milieu franco-minoritaire doit donc offrir aux élèves un contexte leur permettant de vivre des expériences significatives en lien avec la communauté; elle doit donc mettre en place un milieu culturel, un climat d'apprentissage et des situations d'apprentissage qui permettent aux élèves :

- de développer une maîtrise de la langue française;
- de développer un sens de l'initiative, de la responsabilité et de l'autonomie;
- de s'engager dans un cheminement culturel et identitaire;
- d'acquérir les savoirs essentiels au développement linguistique et culturel des communautés francophones.

2. Deux exemples de pratiques pédagogiques où les élèves « bâtissent »

Le premier exemple s'inscrit dans le cadre du projet éducatif d'une école au Manitoba qui s'attache à valoriser l'identité métisse francophone. Dans la communauté de Saint-Laurent, les saules sont une des ressources naturelles; à ce titre, ils ont été exploités… à des fins pédagogiques, qui ont permis de rassembler les élèves de la 5e à la 12e année en groupes multi-niveaux, auxquels se sont joints des gens de la localité. Les élèves devaient fabriquer des chaises à partir des branches de saule et confectionner un coussin décoratif pour chaque chaise, qui reprendrait et présenterait des éléments de la culture métisse locale. Pour réaliser ce projet, les élèves ont dû s'entraider, collaborer, négocier, bref être en interaction sociale dans un acte de production. Quant aux apprentissages mobilisés, ils vont des mathématiques (p. ex., estimation et mesure, résolution de problèmes) et des sciences de la nature (p. ex., propriétés médicinales des saules) aux sciences humaines (p. ex., culture métisse, référents culturels de la communauté) en passant par le développement langagier (p. ex., communication orale, lecture et écriture). Toutes les chaises produites ont généré un fort intérêt : les aînés du village en ont fait l'acquisition; l'une d'elles a même été envoyée à Washington, au Musée national Smithsonian des Indiens d'Amérique, dont une galerie est consacrée à la collectivité métisse de Saint-Laurent.

Ce potentiel d'apprentissage qu'offre la dynamique de l'aller et retour entre l'école et la communauté est également illustré éloquemment dans le second exemple, réalisé lui aussi au sein de la Division scolaire franco-manitobaine; dans ce projet, les élèves produisent des textes (entendus au sens large) qui prennent tout leur sens, non seulement parce qu'ils s'inscrivent dans un contexte mais parce que, plus fondamentalement, ils sont la trace d'une prise de parole, qui n'est pas gratuite.

Il y a quelques années à Winnipeg, a été érigé, comme on le sait bien, un nouveau pont reliant le centre ville et Saint-Boniface; la réfection du pont s'est accompagnée de la construction d'un pont piétonnier, reliant Saint-Boniface au quartier de la Fourche. Ce pont piétonnier, qui porte le nom symbolique d'Esplanade-Riel, comporte en son centre un espace destiné à accueillir un restaurant. Après bien des tergiversations, la ville de Winnipeg a décidé que cet espace serait attribué à une chaîne de restauration rapide bien connue dans la capitale manitobaine. Cette décision a suscité de vives réactions chez des

[1]Cet article reprend, en les réorganisant, certains éléments d'une communication plus large sur le sujet, présentée à un colloque consacré aux littératies multiples, qui s'est tenu en avril 2007 à l'Université d'Ottawa.

francophones de Saint-Boniface, où bien des gens souhaitaient que l'espace soit accordé à un restaurant offrant un « cachet français ». Cette problématique communautaire a été mise à profit par une enseignante de français de 12e année de la manière suivante : les élèves de sa classe ont lu des articles de journaux, visionné des reportages, écouté des entrevues sur la question; ils ont également invité deux personnalités de la communauté : l'une, le conseiller municipal, en faveur du projet de la ville; l'autre, le directeur général de la Société franco-manitobaine, en désaccord avec le projet. Les élèves se sont ainsi efforcés d'établir les tenants et les aboutissants du débat en jeu. Ils ont ensuite débattu entre eux de la question et ont enfin écrit des textes, adressés au maire de Winnipeg, l'incitant à revenir sur la décision de la ville.

Un tel projet, outre qu'il constitue à l'évidence le creuset où s'articulent diverses pratiques langagières, place les élèves dans une posture créative et dans une dynamique de production : il leur donne en effet un rôle d'acteur participant à un projet, communautaire et social, d'aménagement de l'espace francophone. Il sollicite les élèves dans le rôle actif de contributeur à un imaginaire lourd d'enjeux pour une communauté minoritaire : la place du français dans l'espace social. Il place enfin les élèves dans une posture réflexive et critique face à l'espace francophone.

3. Les littératies multiples : présentation et enjeux

Ces deux exemples de pratiques pédagogiques illustrent le potentiel que représentent les littératies multiples pour penser l'intervention pédagogique en milieu franco-minoritaire. Dans la foulée des travaux de Masny (2003 et 2001, entre autres; Masny et Dufresne, 2007), on avance désormais, non pas une littératie, mais des littératies multiples.

Le tableau ci-dessous présente les quatre littératies multiples, les champs qu'elles recouvrent, les rapports qu'elles construisent ainsi que les associations qui peuvent être établies avec la langue.

Littératies multiples	Champ recouvert	Rapport construit par les littératies	Langue associée aux littératies
littératie scolaire	• apprentissages des contenus des disciplines scolaires • apprentissages des langages des disciplines scolaires • apprentissage des stratégies d'exploration des disciplines scolaires • apprentissage (au sens large) : finalités et modalités	• rapport à l'apprentissage	la langue pour assurer la réussite scolaire : • s'approprier des contenus et des langages disciplinaires • donner du sens aux apprentissages scolaires, en particulier hors de l'espace scolaire • parler de ses apprentissages • verbaliser ses rapports affectifs avec les apprentissages
littératie personnelle	• expériences qui permettent à l'élève de se définir, de donner un sens à sa façon d'être, de devenir, en particulier par les interactions qu'il construit avec les textes (entendus au sens large) • expériences d'apprentissage vécues en contexte scolaire, vécu scolaire	• rapport à soi	La langue pour s'affirmer et agir en tant que citoyen francophone : • se construire • se dire • afficher ses couleurs identitaires
littératie communautaire	• interactions que l'élève vit avec sa communauté • interactions que l'élève vit avec l'espace francophone (celui de la proximité, celui de l'ailleurs) • lieu d'une prise de conscience de la continuité historique et de l'aménagement linguistique	• rapport au nous, à l'autre, à l'espace francophone, au devenir francophone	la langue pour s'inscrire dans la francophonie : • mieux comprendre, mieux se comprendre, mieux se faire comprendre • s'affirmer et s'afficher comme personne vivant dans un espace francophone • s'approprier la langue d'un espace et d'une vie communautaire : une langue qui véhicule des valeurs, des visions et des imaginaires sociaux; une langue qui est affectée d'un statut et à laquelle sont rattachés des droits
littératie critique	• mise en œuvre d'un sens critique, qui habilite l'élève à participer à la construction de son monde, de façon active, créative et positive • lieu de la pleine actualisation d'une lecture, par l'élève, de soi comme personne, de soi comme acteur social dans sa dimension de citoyen francophone	• rapport au monde	la langue pour établir un rapport au monde : • s'engager dans une posture réflexive, critique et créative • se mettre en projet d'imaginaire d'avenir dans l'espace francophone • s'investir dans l'actualisation de la langue parce que ce processus confère un pouvoir d'action

Plus fondamentalement, les littératies multiples construisent, pour chacune d'elles mais aussi dans la dynamique qui les relie, **un rapport à la langue**; celui-ci est « un rapport à des processus (les productions liées au langage), à des situations d'apprentissage, à des activités et à des produits (objets institutionnels, culturels et sociaux). Il est relation de sens et relation de valeur : l'individu valorise ou dévalorise les objets et productions de langage en fonction du sens qu'il leur confère. […] [Le rapport à la langue s'inscrit dans] le registre identitaire […] qui correspond à la façon dont le langage prend sens par référence à des modèles, à des attentes, à des repères identificatoires, à des enjeux identitaires et à la façon dont il contribue à ces mêmes enjeux. » (Bautier, 2002, p. 43-44)

Pour que ce processus puisse s'actualiser pleinement et que l'élève lui confère un sens, il nous paraît nécessaire qu'il s'inscrive dans la dynamique qui est au cœur du projet éducatif de l'école francophone en milieu minoritaire : celle qui articule l'école, le foyer et la communauté.

Paule Buors
Conseillère pédagogique en français langue première
Téléphone : 204 945-6023
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6023
Courriel : paule.buors@gov.mb.ca

François Lentz
Conseiller pédagogique en français
Téléphone : 204 945-6924
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6924
Courriel : francois.lentz@gov.mb.ca

Références bibliographiques

Bautier, É. (2002) « Du rapport au langage : question d'apprentissages différenciés ou de didactique? », *Pratiques*, n° 113/114, p. 41-54.

Landry, R., et Allard, R. (1999) « L'éducation dans la francophonie minoritaire » dans Thériault, J.-Y. (dir.) *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, p. 403-433.

Masny, D. (2003) « Les littératies : un tournant dans la pensée et une façon d'être » dans Allard, R. (dir.) *Actes du Colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone : Bilan et prospectives*, Québec/Moncton, ACELF/CRDE, p. 157-165.

Masny, D. (dir.) (2001) *La culture de l'écrit : les défis à l'école et au foyer*, Outremont, Les Éditions Logiques.

Masny, D., et Dufresne, T. (2007) « Lire au 21e siècle : la perspective des littératies multiples » dans Dionne, A.-M. et Berger, M.-J. (2007) *Les littératies : perspectives linguistique, familiale et culturelle*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 209-224.

Bientôt…

Un nouveau document du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, intitulé Éducation des élèves sourds ou malentendants, présentera au personnel scolaire des stratégies d'enseignement, des ressources, ainsi que de l'information sur le travail avec les interprètes, la compréhension de la thérapie audio-verbale, les appareils d'amplification et la collaboration avec la communauté des malentendants.

Une école rurale fière de ses origines

Il peut être difficile d'accrocher les élèves lorsqu'on aborde le sujet des cultures métisse et autochtone à l'école, surtout par l'approche de l'enseignement traditionnelle. En sortant des sentiers battus, cependant, notre école semble avoir trouvé une formule gagnante…

À plus de 300 km de Winnipeg, l'école St-Lazare accueille 138 élèves de la maternelle à la 12e année. Participer aux manifestations culturelles et autres événements qui se déroulent « en ville » lorsque nous avons huit heures d'autobus aller-retour à faire est pratiquement impossible. Il faut donc trouver une façon de créer une appartenance à notre culture en se tournant davantage vers les ressources qui sont près de nous.

Éloignée des autres écoles françaises, avec 47 élèves de la 9e à la 12e année et des options plutôt limitées, nous devons penser différemment afin de permettre aux élèves de se sentir choyés d'être dans une école française située dans une localité qui a des liens de longue date avec la collectivité métisse. Le projet « Réussite scolaire des élèves autochtones et métis » nous aide à ouvrir ces portes et, du même coup, à rétablir des liens avec nos origines.

Cette année, nous avons créé un cours facultatif aux niveaux des 9e et 10e années appelé Études autochtones. Ce cours vise premièrement à faire découvrir aux élèves l'histoire et le passé rattachés aux Métis et aux Autochtones, de notre région tout comme dans le Canada entier. Deuxièmement, il comprend un grand nombre de projets concrets que les élèves accomplissent afin de revivre cette période de notre histoire locale. Par exemple, les élèves ont tracé, découpé, cousu et assemblé des mocassins et des mitaines de suède. Cela leur a permis (aux garçons comme aux filles) de découvrir des habiletés jusqu'ici insoupçonnées. Les résultats sont pratiques et utiles et seront de bons souvenirs du cours. Un deuxième projet, un mini pow-wow auquel nous comptons inviter l'école entière, servira de vitrine pour une démonstration de danse, un cercle de contes et un repas traditionnel. Les élèves se considèrent chanceux de participer au cours et commencent à développer une certaine fierté par rapport à leurs racines.

Afin de toucher au plus grand nombre d'élèves possible, nous avons aussi développé plusieurs projets qui engageront autant les petits que les grands. Toute l'année, des auxiliaires travaillent avec les classes sur diverses productions, tels des totems, des capteurs de rêves, des charrettes, des tipis, etc. Tous ces projets amènent les élèves à poser des questions sur les origines de ces objets, leurs fonctions et leur valeur dans la société contemporaine. L'enseignant et l'auxiliaire en profitent pour y intégrer une partie de notre histoire. Les élèves découvrent ainsi la richesse des cultures qui ont bâti notre village et l'héritage qui nous est maintenant légué à travers ces coutumes.

Cette année, nous allons aussi poursuivre une série d'ateliers au niveau secondaire. Quelques fois par mois, les élèves du secondaire se réunissent en trois ou quatre groupes afin d'explorer un domaine d'intérêt (mécanique, menuiserie, cuisine, chant, peinture, sports, etc.). Par contre, les ateliers de cette année seront davantage axés sur la culture métisse qui nous touche de près. Les membres d'un premier groupe se transformeront en trappeurs et pourront expérimenter, sur le terrain, comment les traditions d'autrefois vivent encore aujourd'hui. Un deuxième groupe travaillera à la production de livres et de vidéos au sujet de nos aînés. Les livres et les vidéos seront développés en collaboration avec les jeunes élèves de l'école, qui formuleront les phrases et l'histoire alors que les plus grands auront à préparer des entrevues avec les aînés, prendre des photos, filmer et en faire le montage final. Ces livres serviront ensuite au projet de littératie en 1re et 2e années et les vidéos seront offertes aux classes de français de la 3e à la 8e année. Enfin, le dernier groupe touchera aux arts visuels en ajoutant des peintures à caractère métis et autochtone dans les corridors de l'école. Tout ça en plus des invités spéciaux et des nombreuses activités qui se dérouleront tout au long de l'année. Notre objectif premier? Sensibiliser les élèves aux cultures qui nous entourent et leur permettre de vivre la diversité et la culture française malgré la distance qui nous sépare des grands centres. Si on se fie aux commentaires des élèves, ça vaut le coup, car ils en redemandent chaque année.

Laura Audet et Brenda Pruden
École St-Lazare

Éducation MANITOBA

ISSN 1703 8200

Nous avons tout mis en œuvre pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur* en indiquant l'origine des textes ou des tableaux. Si vous découvrez des erreurs ou des omissions, prière d'en informer le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse pour qu'elles soient rectifiées dans une prochaine version. Tous nos remerciements aux auteurs et éditeurs qui consentent à ce que nous adaptions, reproduisions ou traduisions leur matériel.

Le bulletin *Éducation Manitoba* contient des articles provenant du milieu éducatif ou du Ministère. Les articles signés exposent les opinions de l'auteur, pas nécessairement celles du Ministère. Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

Distribution
Éducation Manitoba est distribué gratuitement aux écoles du Manitoba. S'il vous faut des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec la personne indiquée ci-dessous. Sachez, cependant, qu'il n'existe qu'un nombre limité d'exemplaires additionnels à distribuer. Le bulletin est également publié en ligne à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/nouvelles/bulletin/index.html>.

La Division des programmes scolaires a élaboré un document semblable pour le programme anglais.

Personne-ressource
Nous vous invitons à soumettre des articles. Veuillez les faire parvenir en format imprimé et électronique avec votre nom et numéro de téléphone à :

Mélanie Marshall
1181, avenue Portage, salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Tél. : 204 945-6028
Télec. : 204 945-1625
Courriel : melanie.marshall@gov.mb.ca

Nous aimerions connaître votre opinion sur le bulletin. Vous pouvez envoyer vos commentaires, idées ou recommandations, qu'ils soient en format imprimé ou électronique, à l'adresse susmentionnée.

Manitoba